



GITEX Africa 2026 : un virage multi-sectoriel pour accélérer la transformation numérique du continent

GITEX Africa Morocco s'ouvre à Marrakech avec une ambition renforcée : élargir son champ d'action à des secteurs clés pour accélérer l'industrialisation numérique de l'Afrique, de l'intelligence artificielle aux infrastructures, en passant par la finance digitale.



Aéroport de Paris-Orly : un avion d'easyJet contraint de retarder son atterrissage après des tirs de mortier

Un incident inhabituel a perturbé le trafic aérien dimanche en fin d'après-midi à l'Aéroport de Paris-Orly. Un avion de la compagnie easyJet, en provenance de Venise, a été contraint de différer son atterrissage après l'apparition de tirs de mortiers d'artifice à proximité des pistes.



Écoute sans consentement : un gadget IA retiré du marché européen

Un collier dopé à l'intelligence artificielle suscitant la controverse en raison de sa capacité à écouter les conversations sans l'accord des personnes enregistrées n'est plus commercialisé dans l'Union européenne jusqu'à nouvel ordre, a annoncé son concepteur.



La flambée du prix des carburants relance le débat sur la pertinence du télétravail

Après une hausse brutale du prix du gasoil liée à la crise du détroit d'Ormuz, la question du télétravail refait surface au Maroc. Entre pression sociale, initiatives internationales et cadre juridique encore inachevé, élus et citoyens interrogent la capacité du pays à adapter son organisation du travail à un choc énergétique durable.



Comité de Coordination et de Suivi Maroc-Egypte : Akhannouch au Caire à la tête d'une délégation ministérielle

Le Chef du gouvernement, Aziz Akhannouch est arrivé, dimanche au Caire, à la tête d'une délégation ministérielle pour coprésider lundi, avec son homologue égyptien, les travaux de la première Session du Comité de Coordination et de Suivi Maroc-Egypte.

Lancement du portail institutionnel de l'Instance de coordination du Marché à terme

Bank Al-Maghrib (BAM) et l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) ont annoncé, lundi, la mise en ligne du site web institutionnel de l'Instance de coordination du Marché à terme ICMAT.ma.



Outsourcing: le Maroc face à une recomposition mondiale du travail externalisé

Le marché mondial de l'outsourcing entre dans une nouvelle phase d'expansion et de recomposition. Selon un rapport d'Ataraxis, la compétition entre destinations ne se joue plus uniquement sur les coûts, mais de plus en plus sur la qualité du capital humain. Dans ce paysage en mutation, le Maroc doit composer avec une montée en puissance rapide de plusieurs économies africaines.



Énergie : une nouvelle évaluation de l'AIE prévue pour le Maroc

À la veille d'une nouvelle phase de sa transition énergétique, le Maroc va faire l'objet d'un double examen conduit avec l'Agence internationale de l'énergie. Entre revue globale et analyse ciblée de la sécurité énergétique, Rabat cherche à consolider ses acquis tout en ajustant ses politiques aux nouvelles contraintes internationales.



Le Trésor place près de 3,8 MMDH d'excédents de trésorerie

La Direction du Trésor et des Finances Extérieures (DTFE) a lancé, lundi, trois placements des excédents de trésorerie d'un total de près de 3,8 milliards de dirhams (MMDH).



"STÉ ES-SALHI TRANSFERT"

S.A.R.L. A.U.

CRÉATION D'UNE SARL AU

Aux termes d'un acte sous seing privé à EL KELAA DES SRAGHNA en date du 19/03/2026, et enregistré au service d'enregistrement le 25/03/2026 sous le n° RE:

20260001761110781,

il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques suivantes :

Dénomination : STÉ ES-SALHI TRANSFERT

Forme juridique : SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE À

ASSOCIÉ UNIQUE

Objet : INTERMÉDIAIRE EN MATIÈRE DE TRANSFERT DE FOND ET DE SERVICES

FINANCIERS

Siège Social : N°1,- DERB ERRADI EL KELAA DES SRAGHNA

Associé unique : ES-SALHI ABDELKADER Possédant 1000 Parts sociales de 100,00 dirhams chacune

Gérant unique : ES-SALHI ABDELKADER CIN N° Y219626

Capital : 100 000,00 Dirhams

Durée de vie de la personne morale : 99 ans.

Le dépôt a été effectué au Greffe du Tribunal de Première Instance d'El Kelaa Des Sraghna le 06/04/2026 sous le N°131/2026 et dans le registre de commerce N°7249.

STE «TANOURT CARS» SARL AU

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 10/03/2026 à Agadir, l'assemblée générale extraordinaire à décidé :

□ Mr CHETTO BRAHIM , (ci-après désigné par le vocable le cédant) est titulaire de 11 026 (onze mille vingt-six) parts

sociales dans le capital de la société « TANOURT CARS», cède la totalité de ses parts sociales leur appartenant au sein de la société à Mr EL MEHDI CHETTO , (ci-après désigné par le vocable le cessionnaire).
□ La forme juridique à été transformé de SARL à SARL AU.

Greffier de tribunal : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce D'Agadir, Le : 07/04/2026 sous numéro : 161108.

«VALORIA POULTRY» SARL AU.

CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ

N° Registre de Commerce : 68201 AGADIR

ICE : 003927675000062

Aux termes d'un acte SSP en date du 12/03/2026, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée à associé unique dont

les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : «VALORIA POULTRY» SARL AU.
- Objet :
 - AVICULTEUR, ACCOUCHEUR, NOURRISEUR DE VOLAILLES ET PRODUCTEUR D'ŒUFS
 - BOUCHER MARCHAND EN DETAIL.
 - IMPORTATION ET EXPORTATION.
- Siège Social : DOMICILIE CHEZ CENTRE D'AFFAIRES SAHAMAT N 29 AV TOUBKAL 3EME ETG N 05 HAY AL MASSIRA AGADIR.
- Durée : 99 ans.
- Capital : 100.000,00 Dh.
- Gérance: Mme MILOUDA AIT BENNAICHA.
- Associés : Mme MILOUDA AIT BENNAICHA 1000 parts sociales.
- Dépôt légal : le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'Agadir le 31/03/2026 sous le

N° 160863.

STE * IBRA PARTS * SARL

Aux Termes du procès-verbal du 05 Mars 2026 les associés de la Sté * IBRA PARTS * Sarl , au capital de 1.500 000,00 Dh, sise à Lot Argana n° B25 Ait Melloul ont décidé ce que suit : Transférer le siège social à : Lot 422 Zone Industrielle Ait Melloul et que l'ancien siège social situé à : Lot Argana n° B25 Ait Melloul sera maintenu et exploité en qualité de succursale à compter du 05 Mars 2026 et il sera gérée par Monsieur Brahim ALIOUICH pour une durée illimitée.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de 1 er Instance d'Inezgane en date du 08/04/2026 sous le N° 584.

Pour extrait et mention

FIDUCIAIRE ANZI
SARL

BLOC A 7 N° 10 CITE
ALQOD'S AGADIR

TÉL. FAX : 05 28 23 91
64

« SELMANA »

SARL

Aux termes d'un
procès-verbal de
L'assemblée générale
extraordinaire en date
du 21/01/2026,
enregistré a Agadir
le : 21/01/2026, de
« SELMANA » SARL
au capital de social de
100.000,00 DHS ,
siège social : 74 AVE-
NUE MY RCHID IMM.
MJADLI 2ème ETAGE
APPT N°8, MAR-
RAKECH a décidé ce
qui suit :

la décision de
L'assemblée générale
extraordinaire le trans-
fert de siège social de
societe SELMANA »
SARL au Immeuble
REMAL 2, N° 19, 2
ème étage. Cité Haut
Founty, Bensergao,
Agadir.
 Modification de
l'article 5 des
statuts se rapportant
au transfert de siège
social

Le dépôt légal a été
effectué au tribunal de

commerce de Mar-
rakech le 02/03/2026
sous le N° 189980
et tribunal de com-
merce d'Agadir le
01/04/2026 sous le N°
160857

FIDUCIAIRE ANZI
SARL

BLOC A 7 N° 10 CITE
ALQOD'S AGADIR

TÉL. FAX : 05 28 23 91
64

ETS AFRA FFERES

* S.A

CONVOCAION
Les actionnaires de
ETS AFRA FFERES *
S.A SOCIETE ANO-
NYME AU CAPITAL
SOCIAL DE
2.500.000,00 DI-
RHAMS, SIEGE
SOCIAL : 05 Avenue
Haj Ahmed
AKHENNOUCH
(ex. RUE MAR-
RAKECH) –Q-I. AGA-
DIR, sont convoqués
en assemblée
générale extraordi-
naire le 24 AVRIL
2026 à 17h30 au
siège de la société 05
Avenue Haj
Ahmed AKHEN-
NOUCH (ex. RUE
MARRAKECH) –Q-I.
AGADIR.

Ordre du jour :

Ratification les

actions transmises
aux héritiers de défunt
AFRA Brik ;
 Ratification les
donations des actions
entre frères ;
 Extension d'objet
social ;
 Constatation de
la démission d'un
membre du conseil
d'Administration ;

Nomination de nou-
veau conseil d'Admi-
nistration ;
Pour plus d'informa-
tions, veuillez contac-
ter Monsieur AFRA
Abdellah au N°
0661905405.

Le conseil d'adminis-
tration

STE SCANDIC
WOOD LOGISTICS
SARL AU

CONSTITUTION D'UNE
SOCIETE

Aux termes d'un
acte SSP en date du
06/01/2026 A Tiznit
il a été constitué une
Société à responsa-
bilité limitée dont les
principales caractéris-
tiques sont :
DENOMINATION
: STE SCANDIC
WOOD LOGISTICS
SARL AU
Capital : 100 000,00
dhs

OBJET :

FABRICATION
D'ARTICLES EN
BOIS, LIEGE, VANNE-
RIE, SPARTERIE.
 NEGOCIANT.

SIEGE SOCIAL : DR
NOUACER INCHA-
DEN-BIOUGRA
DUREE : 99 ans

Gérance : la société
est gérée par Mr LAR-
BI DIOUANI

Le dépôt a été effec-
tué auprès du Tribu-
nal de 1ere instance
Biougra sous le 676 le
01/04/2026.

SOCIÉTÉ MADERA-
SATI SA

En vertu d'un acte
sous seing privé daté
du 25/11/2025, les
associés de la so-
ciété MADERASATI
SA (société anonyme
au capital social de
1.785.600,00 dirhams,
sise au Préfecture
de Skhirat – Temara,
située Avenue Hassan
II, et immatriculée re-
gistre de commerce de
Temara sous le numé-
ro 139919) ont décidé

ce qui suit :

- La ratification de la
nomination de Mon-
sieur Abdellatif En-
nahli et de Madame
Bouchra ELOUARDI
en qualité d'adminis-
trateurs ;

- L'augmentation de
capital par incorpo-
ration de compte
courant d'associé et
réduction de capital
pour absorption des
pertes ;

- L'augmentation de
capital social pour
l'entrée de nouveaux
actionnaires ;

- La mise à jour des
statuts.

Le PV de l'assemblée
générale mixte y affé-
rent a été déposé au
tribunal de Première
Instance de Temara
en date du 06/04/2026
sous le numéro 740.

RDLINE SARL AU ****

CONSTITUTION

Au terme d'un acte SSP en date du 06/03/2026, il a été établi les statuts d'une

société responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques :

1) Dénomination : RDLINE SARL AU.

2) Forme juridique : SARL d'associé unique.

3) Objet :

□ 1/ TRANSPORT DE MARCHANDISES PAR AUTOMOBILES DONTLE TONNAGE AGRÉÉ EST INFÉRIEUR À 15 TONNES (ENTREPRENEUR DE) TRANSPORT INTERURBAIN.

□ 2/ TRANSPORT DE MARCHANDISES PAR AUTOMOBILES DONTLE TONNAGE AGRÉÉ EST INFÉRIEUR À 15 TONNES (ENTREPRENEUR DE) TRANSPORT UR-

BAIN.

□ 3/ TRANSPORT DE DÉPÊCHES (ENTREPRENEUR DE).

4) Siège : NR 49 RUE 08 BLOC 03 BIR ANZARANE TIKIOUINE AGADIR.

5) Durée : 99 ans.

6) Capital : Fixé en 100.000,00Dhs, divisé en 1000 parts de 100 dhs chacune libérés

souscrites attribuées à l'associée unique : M. LIHYAOUI ACHRAF.

7) Gérance : M. LIHYAOUI ACHRAF est nommé gérant associé unique de la société pour une durée indéterminée.

8) Signature sociale : M. LIHYAOUI ACHRAF, titulaire de la CIN n° JB509818 est de désigné signataire unique de la société pour tous les documents bancaires et administratives... etc

9) Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffier de tribunal de commerce d'Aga-

dir sous le numéro 160618 en date du 25/03/2026.

CENTRAL DU CONSEIL ET TRAVAUX FISCAUX
CONSEIL COMPTABLE JURIDIQUE ET FISCAL

84, RUE DOCTEUR FARAJ TANGER
TEL. 06 61 37 27 25
FAX. 05 39 93 78 55

TAYLOR TIK **S.A.R.L.A.U** ****

CONSTITUTION DE SOCIETE A RESPONSABILITEE LIMITEE A.U TAYLOR TIK S.A.R.L.A.U RC N°: 174421

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 06/03/2026 à

Tanger, il a été établi les Statuts d'une Société à responsabilité limitée associé unique), dont les caractéristiques sont les suivantes

DENOMINATION: TAYLOR TIK S.A.R.L.A.U

SIEGE SOCIAL : RUE ABI AL-HASSAN AL-SHADHILI, RESIDENCE WARD A N°3, REZ-DE-CHAUSSEE TANGER

OBJET DE LA SOCIETE :

La société a pour objet principalement :

□ Travaux de construction
□ Transport de marchandises

□ La commercialisation, l'achat, la vente, et la distribution de pièces de rechange neuves et D'occasion pour engins, véhicules industriels et poids lourds

□ Toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, et immobilières

pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un quelconque des objets précités

susceptibles de favoriser ou de développer l'activité de la société, ainsi que toute participation directe ou indirecte sous quelque forme que ce soit dans les entreprises pouvant des buts similaires ou connexes.

DUREE : 99 années à compter de la date de constitution.

CAPITAL :

100.000,00 Dhs divisé en 100 parts sociales de 1000,00 Dhs chacune réparti comme proportionnellement aux apports des associés : MR KARIMA DACH à concurrence de 100 parts ANNEE SOCIALE : Commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

GERANCE : La Société est administrée par MR KARIM DACH nommé gérant de la société et qui accepte pour une durée indéterminée.

BENEFICES : après prélèvement de la réserve légale, les bénéfices nets sont répartis entre les associés proportionnellement à leurs apports.

DEPÔT : Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de Tanger, le 08/04/2026 sous n° 4790 au registre chronologique. Pour Extrait et Mention

CENTRAL DU CONSEIL ET TRAVAUX FISCAUX